



Communauté d'Agglomération  
de Lens-Liévin

**Monsieur Pierre SENECHAL**  
**Maire de Givenchy-en-Gohelle**  
**7 Place Raoul BRIQUET**  
**62580 GIVENCHY EN GOHELLE**

Lens, le

15 OCT. 2020

N/réf : AR/JeR/20/L/873

V/réf : PS/IC/2020-L-483

Objet : Avis CALL sur le projet de modification n°1 du PLU de Givenchy-en-Gohelle

**Monsieur le Maire,**

Par courrier réceptionné le 13 août 2020, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a été destinataire du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune et pour lequel vous sollicitez un avis de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale et je vous en remercie.

Le projet de modification n°1 consiste à densifier la zone urbaine à vocation mixte de densité moyenne en cœur de village (zone UA) en supprimant la bande de constructibilité à 25m pour permettre une implantation des constructions en alignement de voie ou en retrait de 5.5m minimum.

Cette évolution du document d'urbanisme n'entraîne aucune modification du Projet d'Aménagement et Développement Durable et n'induit aucune évolution des droits à construire.

Après examen de la notice explicative du projet et du changement réglementaire qui en résulte, cette modification n°1 apparaît compatible avec les enjeux communautaires notamment en matière de politique foncière et du programme local de l'Habitat.

Aussi, un avis favorable au titre de la Communauté d'agglomération peut être émis à ce projet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire**, en l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Vice-Président,**

**Alain ROGER**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN**

21, rue Marcel Sembat  
BP65 - 62302 LENS Cedex

Tél. // 03 21 790 790

Fax // 03 21 790 799

contact@agglo-lenslievin.fr  
www.agglo-lenslievin.fr